

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

A. Informations obtenues

Profil :

- Nom et dénomination sociale de la société ;
- Adresse de la société (rue, n°, code postal, pays) ;
- Statut juridique ;
- Numéro d'entreprise ;
- Statut du demandeur ;
- Nom et prénom de la personne de contact ;
- Adresse de la personne de contact (rue, n°, code postal, pays).

Parcelle :

- Localisation de chaque parcelle ;
- Rapport de propriété pour chaque parcelle.

Caractéristique du projet :

- Nom du projet ;
- Type de projet ;
- Surface (m²) du courant, semi-courant léger, semi-courant lourd ;
- Nombre d'emplois à temps partiel dans le courant, semi-courant léger, semi-courant lourd ;
- Nombre d'emplois à temps plein dans le courant, semi-courant léger, semi-courant lourd ;
- Nombre de places de parking ;
- Nombre annuel de visiteurs ;
- Surface (m²) de chaque cellule du projet ;
- Identification précise d'un seul type d'enseigne pour chaque cellule du projet ;
- Type de chaque fonction si présente dans le projet (Bureau, logement, horeca, service, autre) ;
- Surface (m²) de chaque fonction si présente dans le projet.



Wallonie



Service public
de Wallonie

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

B. Informations complémentaires à celles obtenues :

Détails concernant le permis d'implantation commerciale ou le permis intégré :

Date du permis :

Numéro de référence du permis :

Autorité compétente :

Adresse du projet d'implantation commerciale autorisé :

.....
.....
.....

Numéro parcellaire cadastral :

Surface commerciale nette actuelle du projet d'implantation commerciale :

Ce formulaire est utilisé comme déclaration préalable telle que prévue dans l'article 46 du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales (ci-après «le décret») pour le projet d'implantation commerciale suivant :

- Un **projet d'extension** conformément à l'article 28 du décret (extension n'excédant pas 20 % de la surface commerciale nette avec un plafond de 300 m²).

Surface du projet d'extension : m²

- Un **déménagement** conformément à l'article 28, alinéa 2, du décret (déménagement dans un rayon de 1000 mètres et ne dépassant pas 400 m²).

Adresse de l'ancienne implantation :

.....
.....
.....

Numéro parcellaire cadastral :





Wallonie



Service public
de Wallonie

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Surface de la nouvelle implantation : m²

Adresse de la nouvelle implantation :

.....
.....
.....

Numéro parcellaire cadastral de la nouvelle implantation :

.....

Date :

Lieu :

Signature du demandeur ou de son représentant autorisé :

.....